

Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Division protection de l'air et RNI

3003 Berne

Berne, le 18 février 2010/ZY/zoa

Prise de position sur la modification de l'ordonnance sur la protection de l'air - reprise des prescriptions de la Communauté européenne sur les gaz d'échappement pour les engins de travail

Madame, Monsieur,

La Ligue suisse contre le cancer vous remercie de l'avoir invitée à donner son avis dans le cadre de la procédure d'audition sur la modification de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) et vous communique ci-après sa position.

Le 12 février 2008, dans notre réponse à la consultation sur la modification de l'OPair en matière de chantiers, nous avons déjà insisté sur la nécessité d'introduire des valeurs limites ou des systèmes permettant de réduire les émissions pour les engins de travail d'une puissance inférieure à 18 kW également. En conséquence, nous saluons l'adoption de prescriptions réglementant les gaz d'échappement pour les engins et les machines mobiles d'une puissance égale ou inférieure à 19 kW et l'amélioration de la qualité de l'air qui en découlera.

A la différence de l'Union européenne, la Suisse n'a pas encore introduit de valeur limite pour les petits engins de travail. Or, les émissions produites par ces engins présentent un risque pour la santé des personnes qui s'en servent ou qui se trouvent à proximité. On estime qu'en Suisse, la pollution atmosphérique est à l'origine de 300 cancers chaque année: 270 cas de cancer du poumon induits par des particules fines, et 30 cas de leucémie imputables à des polluants gazeux, comme le benzène.

Pour protéger la santé des personnes qui travaillent avec des engins et des machines mobiles, l'utilisation d'appareils électriques ou, tout au moins, d'essence alkylée est recommandée. Les engins électriques ne produisent aucune émission polluante, tandis que l'emploi d'essence alkylée en lieu et place du traditionnel mélange essence/huile permet de les réduire sensiblement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Ligue suisse contre le cancer

Marcelle Heller
Directrice

Ursula Zybach
Responsable de secteur